

Kezako

Janvier à Juin 2022

N° 1

LE BULLETIN SEMESTRIEL
DE SAINT-GENIÈS

DANS CE *Kezako*

L'édito du Maire

Parlons-nous !

Les Réalisations 2021

Les Projets 2022

Infos légales

Trombinoscope



CHERS HABITANTS DE SAINT-GENIÈS

En ce début d'année, je voudrais tout d'abord, au nom de toute l'équipe municipale, des employés communaux et en mon nom propre vous souhaiter une bonne et heureuse année à venir pour vous et vos proches.

La période que nous vivons est marquée par la crise sanitaire liée au Covid. Une crise qui aura montré que pour faire face il faut être **solidaires, unis, tout simplement humains**, pour faire vivre un lien social, essentiel, dans nos territoires ruraux.

C'est tout le sens de l'action de l'équipe municipale qui m'entoure. Des élu-e-s à votre service, disponibles, à votre écoute. Une action municipale bien ancrée dans le présent qui travaille aussi pour l'avenir.

C'est ainsi, qu'à l'heure où malheureusement la désertification médicale concerne de nombreux territoires, nous sommes particulièrement fier-e-s de la réussite de notre cabinet médical.

2022 sera une année où nous continuerons de développer la commune avec notamment l'aménagement de l'ancienne gare en logements sociaux. Nous avons aussi l'intention de créer une nouvelle salle de réunion dans l'ancien vestiaire du stade de football, un lieu destiné aux jeunes et aux associations. Nous entamerons aussi une réflexion sur la sécurisation de la voie du haut du bourg.

2022 sera aussi l'année où notre intention est de développer à plein temps une **participation citoyenne** plus active. Nous nous y engageons, fortes et forts de notre conviction que la solidarité, l'entraide entre générations, les notions **d'intérêt général, d'égalité, de service public, de respect de l'autre, de tolérance** constituent des valeurs essentielles, constitutives de notre **vivre-ensemble**, de notre République.

BONNE ANNÉE 2022.

Votre Maire, Michel Lajugie
Conseiller Départemental de la Dordogne

La traditionnelle cérémonie des vœux à la population étant pour le moment impossible à réaliser, nous utiliserons nos moyens de communication habituels, ainsi que la Presse Locale, pour diffuser nos vœux municipaux.

PARLONS - NOUS

LE SITE INTERNET



Le site internet a été revu et simplifié.

N'hésitez pas à vous en servir pour communiquer avec la Mairie, y trouver les informations légales, les démarches administratives, les services proposés au guichet de la Mairie ou en ligne.

INTRA MUROS Sur Smartphones et Tablettes

Vous êtes déjà nombreux à avoir téléchargé l'application IntraMuros, C'est un **concentré d'informations** sur Saint-Genès, auquel nous avons accès grâce à une tablette ou un smartphone.

Le téléchargement est gratuit et l'utilisation aussi.

Que vous cherchiez un artisan, une commerçante, un professionnel de santé, une location saisonnière, une randonnée à faire, ou l'histoire de quelques monuments de la commune, cette appli est faite pour vous !



Vous pouvez aussi, grâce à IntraMuros, nous communiquer des informations, photos, qui seront géolocalisées, pour que les agents communaux soient avertis au plus tôt (Problèmes de chaussées, d'animaux, de nids de frelons asiatiques par exemple...).

PARTICIPATION CITOYENNE

A partir de cette année 2022, conformément aux engagements pris lors de notre élection en 2020, nous vous demanderons **vos avis** sur des sujets variés, qui concernent l'avenir, le développement, l'environnement ou tout simplement la vie à Saint-Genès.

En ce mois de Janvier 2022, le sujet porte sur **l'éclairage nocturne du bourg**. Le questionnaire est distribué en même temps que ce bulletin municipal, et vous pouvez nous le retourner par mail, scanné ou pris en photo, via IntraMuros, ou nous le déposer en mairie. Cette enquête d'opinion est anonyme, pas d'inquiétude !



RÉALISATIONS 2021

AIRE DE SERVICE CAMPING-CARS



Pourvue de 13 emplacements pour camping-cars, elle est idéalement située en bas du bourg, avec un accès facile aux commerces et dans un environnement que nous avons voulu préserver en n'impactant pas la zone humide proche.

Les camping-caristes peuvent ici recharger leurs batteries ou leurs réserves d'eau, grâce à un système automatisé de jetons payants.

L'emplacement est payable à la nuitée, de manière automatique. Un système de barrières sera prochainement mis en place.

PARKING DU LAVOIR

Les **Marchés nocturnes** ont trouvé bonne place au Parking du Lavoir, les commerçants et nombreux clients sont ravis, pour cette 2ème saison à cet emplacement.

Mais il fallait proposer un **éclairage** de qualité, poser les bornes adéquates pour alimenter en électricité les stands, **sécuriser** cet espace, c'est chose faite depuis 2021.



LE LOCAL STOCKAGE / WC

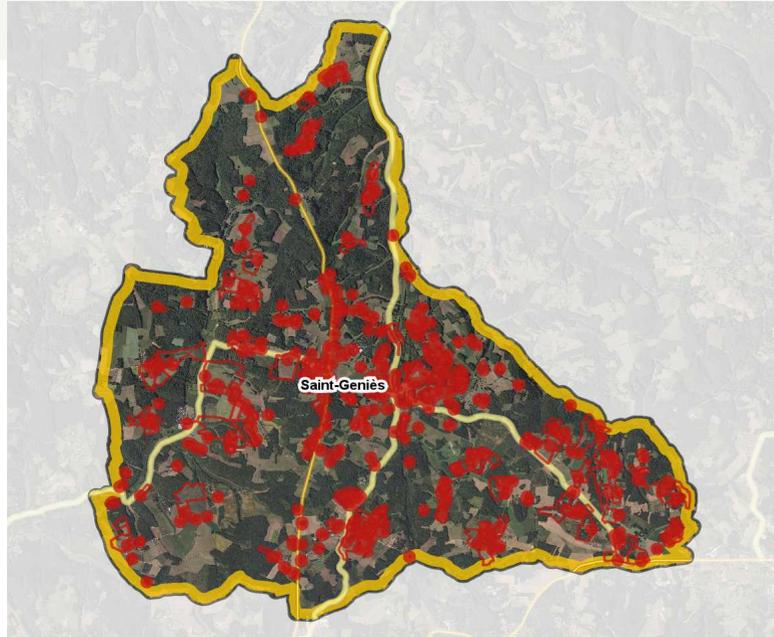


IL a été créé afin de permettre un **stockage** sécurisé des tables et bancs utilisés lors des Marchés Nocturnes.

Un nouveau point de **"Toilettes Publiques"**, semblait indispensable, au plus près des randonneurs, camping-caristes, ou visiteurs faisant halte à Saint-Geniès.

RÉALISATIONS 2021

ADRESSAGE



Nous avons réalisé environ 90% de l'adressage sur notre commune.

A quoi sert-il ?

Cet adressage comprends 3 objectifs majeurs :

- Une visibilité améliorée et un gain de temps pour les **secours** (Pompiers, Samu, Gendarmerie)
- Un service de meilleure qualité pour les **livraisons** à domicile ou en entreprise,
- La desserte par **Fibre Optique** de tous les foyers.

Toutes les voies ont été nommées, les domiciles et entreprises pointés en détail. Un numéro sera donc affecté à votre domicile, correspondant à son emplacement sur la voie qui le dessert. Panneaux de voies, poteaux et plaques de numérotations représentent un coût total pour la collectivité de 18.000€ environ.

EXTENSION DE LA MAISON MEDICALE

La Maison Médicale accueille dorénavant :

- Notre **médecin Généraliste**, Dr Dehoux,
- 1 **kinésithérapeute**, Mme Morvan,
- 1 **Ostéopathe**, Mr Delpech
- 1 **Massothérapeute**, Mme Robert.

Nous sommes ravis de l'attrait qu'exerce notre village pour l'installation de ces professionnels de santé ou de "médecines douces".



De plus, depuis peu, nous pouvons vous annoncer que 3 nouvelles professionnelles s'installent, à la Maison "Chaminade", à côté de la Mairie.

Début 2022, nous pourrons donc compter aussi sur :

- Une **Hypnothérapeute**, Mme Minard
- Une **Orthophoniste**, Mme Bigouret
- Une **Sophrologue** / Psychologue, Mme Castagnier

PROJETS 2022



LES LOGEMENTS DE LA GARE

Certainement **LE projet de l'année** !

Construire du locatif, offrir la possibilité à de nouveaux arrivants de s'installer et de goûter à la quiétude de notre village, d'y vivre, d'y scolariser leurs enfants, de faire leurs emplettes chez les commerçants et par là-même, renforcer le tissu économique du bourg.

Ce sont toutes ces raisons, qui nous ont animés, lorsque nous avons réfléchi à la réhabilitation de la Gare, dont les travaux ont débuté fin 2021.

4 logements : 2 x T3, 1 x T4 et 1 x studio.

CIRCULATION "HAUT DU BOURG"

Après un moment d'échange avec les riverains de cette partie du bourg, nous avons décidé d'enfin agir pour **améliorer la sécurité et la circulation** sur cette zone, toujours problématique, à certains moments de l'année, ou de la journée.

En concertation avec les services du Département, un nouveau "plan de circulation" avec aménagements mobiles (qui pourront être déplacés si besoin) sera mis en place avant l'été 2022, puis en fin de saison, nous évaluerons l'efficacité de ce nouveau système, afin de le pérenniser ou de le modifier.



RENOVATION DE L'ANCIEN VESTIAIRE

Après le déménagement du Club-house dans ses nouveaux locaux, l'ancien vestiaire reste donc vide, non-chauffé et inutilisé.

Après avoir réfléchi en concertation en conseil municipal, nous prévoyons de rénover cet espace, afin de pouvoir le proposer comme lieu de rencontre à notre réseau associatif, très vivant, et auquel les salles disponibles font parfois défaut.



INFOS LEGALES

ETAT CIVIL

6 mariages
3 P.A.C.S
6 naissances
9 décès

URBANISME

CUa : 33
CUB : 1
Déclaration Préalable : 16
Permis de Construire et/ou modificatif : 18
Permis de démolir : 1

SECOURISME

Parce que nous pensons que **les gestes de premiers secours sont essentiels**, dans la vie quotidienne, car les structures de santé sont souvent éloignées de nos territoires ruraux...

Nous allons proposer à un maximum de personnes, l'occasion de **se former aux gestes de secourisme et d'utilisation des défibrillateurs**.

La Mairie prenant en charge l'intégralité de la formation, dispensée par le SDIS24.



Il nous semble opportun de proposer en premier lieu cette formation, au personnel municipal et à des membres bénévoles associatifs, qui sont régulièrement au contact du public.

Cette démarche a donc été conduite en fin d'année 2021, et les lères sessions de formation auront lieu en 2022.

Si vous êtes intéressé-es par cette démarche, prenez contact avec la Mairie !



En 2022, nous prévoyons de travailler à notre **"Réserve Communale de Sécurité Civile"**, autrement dit, un répertoire des personnes civiles qui peuvent aider, prêter main forte, en cas de tempête, évènement climatique exceptionnel, ou tout autre situation de crise. Dans ces cas-là, c'est important de pouvoir être efficace, de savoir qui est volontaire, qui est doté d'un 4x4, de tronçonneuse, d'un groupe électrogène, etc...

TROMBINOSCOPE

MICHEL LAJUGIE
Maire

Le sens de l'intérêt général et du bien-vivre ensemble.



ALAIN DALIX
1er Adjoint

Ruralité, environnement et essor de notre commune.



ANNE ALFANO
2ème Adjointe

Ouvrir pour la sauvegarde du Patrimoine et être à l'écoute des habitants de Saint-Geniès.



NICOLE LATOUR
3ème Adjointe

Soutien, dialogue et sérénité pour bien vivre à Saint-Geniès.



MARION CHAPUT
4ème Adjointe

Solidarité et conscience environnementale. Placer l'humain, toujours au centre.



SAMUEL BROUZES
Conseiller municipal

Participer activement au développement de notre village - patrimonial, culturel, touristique, économique - en respectant notre environnement.



SONIA COUNIL
Conseillère municipale

Le partage, les échanges, l'environnement.



CÉLINE DUTHOIT
Conseillère municipale

Participer activement à la vie de la commune, contribuer au bien-vivre ensemble.



OLIVIER FOURNIER
Conseiller municipal

Apporter un autre point de vue, chercher le consensus.



SAMIRA GOMBELE
Conseillère municipale

Entraide et vivre ensemble sont les maîtres-mots de mon engagement à Saint-Geniès.



ANTHONY LEFOLLIC
Conseiller municipal

Être au service des habitants, avec l'envie de rendre à notre magnifique village ce qu'il m'a apporté.



JÉRÉMY LESPINASSE
Conseiller municipal

Préparer l'avenir tout en respectant nos valeurs.



CHARLES MOLINA
Conseiller municipal

Porter des projets constructifs, dans l'intérêt général.



MURIELLE SARDAN
Conseillère municipale

J'aime me rendre utile au sein de ma commune, participer à ses projets et à son développement.



Kezako

Début 2021, nous vous avons présenté le dernier bulletin municipal, riche d'une quarantaine de pages et plutôt indigeste. Les redondances avec les informations fournies sur le Site de la commune, ou l'application IntraMuros étaient nombreuses, nous avons décidé de moderniser l'ensemble ! C'est chose faite avec ce premier numéro du Kezako, le petit bulletin semestriel qui vous parle !

Vous trouverez toujours, sur le site www.saintgenies.com, les comptes-rendus de Conseils Municipaux, les infos légales, les liens vers les services de l'état pour les démarches administratives, les actualités de la mairie, des associations, du village en général.

Notre page Facebook, [Mairie de Saint-Geniès 24590](https://www.facebook.com/Mairie-de-Saint-Geniès-24590), ainsi que l'application [IntraMuros](#), vous informent en temps réel, c'est pratique !

Ce "Kezako" papier, nous semble un bon intermédiaire, entre le "tout papier", et le "tout numérique", il permet de conserver le lien, de vous présenter, 2 fois par an, des projets ou réalisations qui voient le jour sur la commune, ou, sur le second de l'année, le budget, qui se votera en Mars 2022.

Nous n'oublions pas les personnes plus éloignées de cette "vie numérique", et pourrons imprimer sur demande, en Mairie, un compte-rendu de conseil, par exemple.



Ce 1er numéro est en format "papier", mais il peut aussi se consulter sur le site Internet de la Mairie.

Si vous décidez de ne plus le recevoir en version "papier", merci de bien vouloir nous le signaler en mairie, par un mail ou un appel tout simplement !